



N° 166

Le 6 juillet 1989

LES CANADIENS INVITÉS À S'ASSOCIER AU IV^e VOLUME
DU REGISTRE ANTI-APARTHEID

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le ministère des Affaires extérieures est en train de préparer un quatrième volume du Registre anti-apartheid.

Le Registre anti-apartheid contient le nom de personnes et d'organismes canadiens qui ont, par leurs actes, incité le gouvernement sud-africain à démanteler l'apartheid. Plus de 11 000 Canadiens ont déjà demandé que leur nom soit inscrit au Registre.

Dans sa lettre invitant les Canadiens à participer au registre de cette année, M. Clark faisait remarquer que l'apartheid continue à être pratiqué en Afrique du Sud et que "les Noirs de ce pays sont privés des droits fondamentaux de la personne uniquement pour des raisons raciales". Il soulignait également que "l'apartheid est un affront inacceptable et systématique à la dignité humaine; le Registre anti-apartheid donne l'occasion d'exprimer la répulsion qu'il nous inspire".

Les Canadiens qui veulent que leur nom soit inscrit au Registre peuvent se procurer des cartes-réponses affranchies en se présentant aux bureaux des passeports situés au Canada ou en communiquant avec la Direction des services de communication au Canada du ministère des Affaires extérieures.

.../2